

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19- 049206

667 15

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 0704 Société :

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BADRANE Abdelhak

Date de naissance : 1/1/47

Adresse : habituelle -

Tél. : 0661230724 Total des frais engagés : 378 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11 MAR 2021

Nom et prénom du malade : BADRANE FAIZA Age: 77

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 12/4/21

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant la réalisation des actes
18 MAR 2021		3		 Dr. Mustapha Essandji Médecin Généraliste 30 Maxillo-faciale, 101, Avenue Abdoulaye Moukoko, Rés. Al Anassir N° 10, 3ème Etage - Camerooun Yaoundé
01 AVR 2021		3		

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13.3.21	234.10
	14.4.21	85.20

[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 21433552 00000000 G 00000000 11433553 B			Coefficient des Travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mustapha ESSAADI

- Professeur d'ORL et de Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale
- Ex enseignant de la Faculté de Médecine et du CHU Ibn Rochd
- Ex Chef de service des urgences à l'hôpital 20 août
- Diplômé de L'allergie et en ORL Pédiatrique
- Diplômé en vertiges
- Formation approfondie en : ronflement et cancérologie
- Diplômé des Universités de Paris et Toulouse
- Ancien Médecin Résident des Hôpitaux de Paris



Dr. M. Essaadi

الدكتور المصطفى السعدي

أستاذ بكلية الطب بالدار البيضاء سابقاً
رئيس قسم المستعجلات بمستشفى 20 غشت سابقاً
اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف والأذن والحنجرة
حاصل على شهادات في أمراض الحساسية و الدوخة
تشخيص و علاج الصمم عند الطفل، فقدان التوازن، الشخير و السرطان
حاصل على شهادات من جامعات باريس و تولوز وفرنسا
طبيب سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس

Casablanca le : 11 MAR. 2021

PPV: 20DH00
PER: 04/23
LOT: 1328

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F24B
EXP: 06/2022

P.P.V. 79,20
79,70
79,70

58,40

Dr. Mustapha ESSAADI
Professeur d'ORL et de Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale
N°16 - 3ème étage - Casablanca
Tél.: 05 22 86 50 51 - Fax: 05 22 86 59 44
E-mail: essaadimusorl63@gmail.com

261, Bd Abdelmoumen - Résidence Al Amal, Imm B, N°16, 3ème étage - Casablanca

Tél.: 0522 86 50 51 - Fax : 05 22 86 59 44 - E-mail : essaadimusorl63@gmail.com

Docteur Mustapha ESSAADI

- Professeur d'ORL et de Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale
- Ex enseignant de la Faculté de Médecine et du CHU Ibn Rochd
- Ex Chef de Service des Urgences à L'hôpital 20 Août
- Diplômé de L'allergie en ORL Pédiatrique, Vertiges
- Formation approfondie en : Ronflement et Cancérologie
- Diplômé des Universités de Paris et Toulouse
- Ancien Médecin Résident des Hôpitaux de Paris



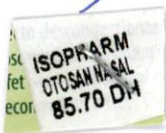
الدكتور المصطفى السعدي

أستاذ بكلية الطب بالدار البيضاء سابقاً
رئيس قسم المستعجلات بمستشفى 20 غشت سابق
اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف والأذن والحنجرة
حاصل على شهادات في أمراض الحساسية والدوخة
تشخيص وعلاج الصمم عند الطفل، فقدان التوازن، الشخير والسرطان
حاصل على شهادات من جامعات باريس وتولوز بفرنسا
طبيب سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس

01 AVR. 2021

Casablanca, le في: الدار البيضاء

Mme Badiane Fatima
OTOSAN NASAL
1 pulv X 2 f / x 05



Dr. Mustapha Essadi
Professeur d'ORL et Chirurgie
Cervico-Maxillo-Faciale, Allergologue
261, Bd. Abdelmoumen Kes Al Amel Imm. "B"
N°16, 3ème Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 86 50 51 - Fax: 05 22 86 50 51

261, شارع عبد المومن - إقامة الأمل. عمارة رقم 16. الطابق الثالث - الدار البيضاء: قرب صيدلية لعلي
و مقابل متجر DÉCATHLON. درب غلف و CITY CLUB. الترامواي: أمام محطة عبد المومن

261, Bd Abdelmoumen - Résidence Al Amal, Imm B, N°16, 3ème étage - Casablanca à côté de pharmacie Laalaj
en face Derb Ghallef CITY CLUB et DECATHLON - Tramway: devant la station Abdelmoumen
Tél.: 0522 86 50 51 - Fax: 05 22 86 59 44 E-mail: essaadimusorl63@gmail.com